

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 39

Artikel: Avanat l'exposition de produits vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou de collation ? Qui présentait ou nommait les ministres du culte ? — Ce poste jusqu'à présent s'est donné par le rang ; la Classe (de Vevey) nommait ; le gouvernement de Berne confirmait. Le Baillif ou son lieutenant présentait de la part de l'ancien souverain, et un Juré de la part de la Classe.

« Revenus des Ministres du Culte, dérivant de droits féodaux abolis : dîmes, censures foncières : » — La pension de la cure de Château-d'Oex vaut, un an dans l'autre, environ 55 louis, soit 880 francs. — Douze mesures de fèves payables annuellement par la commune de Rossinière dont elle se rachète. — La dîme du quartier au village d'Oex rachetée de la Cure en 1713 contre un rente annuelle de 100 francs, outre un chenever donné à la cure, de la rente de 16 francs. — N. B. Malgré l'ancienneté, les possesseurs des terres qui payent cette dîme en argent demandent à s'en racheter au bénéfice de la loi sur le rachat des droits féodaux, ce qui chargerait la nation de cette partie de la pension.

« Donations et offrandes : » — Point.

« Biens fonds : » — 1. Un jardin attenant à la cure avec un pré ou verger de la rente de 36 francs. 2. Un droit de pâturage de brebis à la montagne de la Vaucheresse rapportant au plus 36 batz année dans l'autre.

« Caisse communales : » — La commune paie chaque année 123 francs, rente d'une somme que l'ancien gouvernement lui avait remise à cet effet.

« Biens d'église : » — Point.

« Fonds quelconques en argent, blé, bois vin, etc. : » — Annuellement : 1. de l'ancien gouvernement, payable au château de Rougemont 194 francs. — 2. Plus 64 mesures d'orge. N. B. La mesure, cette année, est évaluée à 16 batz. — 3. Plus 900 pots de vin, mesure de Berne, pris à Chillon, évalué cette année à 3 batz et demi kreutzer le pot. — 4. La commune doit donner au pasteur le bois nécessaire à sa consommation, dans ses forêts.

« Obligation de bâtir ou de réparer le presbytère. » — L'ancien gouvernement bâtissait ou réparait le presbytère à ses frais. La commune devait le charroi des matériaux nécessaires. Les bâtiments sont une cure et un petit édifice séparé contenant écurie et fenil qui ont besoin de quelques réparations.

« Eglises, chapelles et leur état : » — Une seule église qui a besoin de réparations.

« Qui fournit le vin de communion ? » — Le gouvernement faisait payer le pain et le vin de la communion par le receveur du château de Rougemont.

« Qui fait la dépense des livres sacrés et effets servant au culte ? » — Les livres nécessaires au culte public, savoir liturgie, bible et psaumes étaient fournis par l'ancien gouvernement.

« Nom de baptême et de famille du pasteur. » — Philippe Bridel, bourgeois de Moudon.

« Lieu de naissance : » — Né à Begnins le 20 octobre 1757.

« Age, habitudes corporelles (!), tempérament sain ou faible : » — 41 ans et trois mois. — Généralement bien portant.

« Etudes ; où ? etc. : » — Premières études dans le collège de Moudon. — Puis le cours académique ordinaire de dix ans dans l'Académie de Lausanne, en passant par les auditoires successifs d'Eloquence, Philosophie et Théologie, ayant toujours le premier rang dans sa volée.

Outre les études nécessaires à sa vocation, il a cultivé et cultive encore la poésie française, l'histoire helvétique, la statistique nationale et quelques branches de l'histoire naturelle, entre autres la botanique. Ce sont là, après les devoirs de sa charge, ses occupations littéraires de préférence.

Il est membre de la Société helvétique d'Olten depuis 1789 et d'une société littéraire de Lausanne.

« Leur mérite ; sont-ils membres du Conseil d'éducation ? inspecteur des écoles ? auteurs ou instituteurs ? » — Il n'est membre d'aucun conseil d'éducation, mais jusqu'à présent il s'est re-

gardé comme le premier inspecteur des écoles de sa paroisse et s'est occupé à les améliorer autant que possible. Il a composé quelques ouvrages.

« Depuis quand occupent-ils leur poste ? » — Depuis le 1er avril 1796.

« Emploi ou place antérieure ; durée de leur existence dans cette place : » — Il a été cinq ans vicaire de l'Eglise de Prilly, près Lausanne, puis environ dix ans pasteur de l'Eglise française de Bâle. Soit à Lausanne, soit à Bâle, il a donné des leçons et cours de belles-lettres françaises, histoire naturelle, histoire, soit générale, soit naturelle, etc.

« Nombre de leurs enfants, etc. : » — Il a deux filles, l'une de 15 ans, l'autre de 11 ans qu'il garde auprès de lui pour soigner leur éducation.

Avant l'exposition de produits vaudois. — L'Exposition de produits vaudois qui, rappelons-le, aura lieu à Genève du 3 au 11 octobre, s'annonce sous les plus heureux auspices.

En effet, les maisons vaudoises ont répondu avec empressement à l'initiative des organisateurs, et il ne reste actuellement aucune place de disponible.

Aucun doute que chacun aura à cœur de se rendre à Genève non seulement pour soutenir nos compatriotes, mais aussi pour visiter cette importante manifestation à des prix exceptionnels.

En effet, des trains spéciaux à prix réduits circuleront les dimanches 4 et 11 octobre. Des manifestations artistiques de premier ordre sont prévues chaque jour et pourront satisfaire les plus difficiles.

Signalons en passant les concerts annoncés de l'Union Instrumentale de Lausanne, de la musique de Jean-Louis, de l'Harmonie Nautique, etc.

Il vient d'être envoyé dans tout le canton l'affiche officielle qui est d'un effet très artistique et plaira à chacun, on voit que les organisateurs se sont inspirés de l'esprit du cré.

AU FOND DU BOIS

Au fond du bois que voilà

Il y a — Ionla !

De beaux bouquets pour ma mie !

Au matin tu les auras,

Belle endormie !

Je m'en irai, chère aimée

A vèprée — Ionlée !

Au bois, tout seul, les cueillir,

Pour les mettre à ta croisée

Et te fleurir !

Peut-être alors de ton lit

Si petit — Ionli !

Sortiras-tu, ô ma belle,

Aspirant parfum exquis

D'amour fidèle !

J'espère aussi, je l'avoue,

Sur ta joue — Ionloue !

Prendre le prix du bouquet !

Tu ne peux faire la moue

Au frais muguet !

Il te dira sans détour

En ce jour : — Bonjour !

Puis nous irons, mon amie,

Tous deux, voir la fleur d'amour,

La fleur bénie !

Au fond du bois, on l'a vue,

Très bien vue — Ionlue !


Près de lui, en tête-à-tête

Se promener tout émue,

Le cœur en fête !

Louise Chatelan-Roulet.

LE RÊVE D'UN 59...

 ETAIT sur une route quelconque. Je vaguais d'un pas débonnaire. Tout à coup, un grondement de tonnerre, une Lancia à 100 km. à l'heure est devant moi. Pas de coup de sifflet précurseur. Un formidable choc, des douleurs atroces dans le dos, dans l'abdomen, la tête aplatie. La nuit tombe devant mes yeux, un vacarme d'enfer dans mes oreilles. Puis le néant. Ensuite impossible de raconter cette randonnée dans l'espace. Je me sentis sou-

levé par des ailes invisibles et lancé dans l'inconnu.

Subitement, une lueur éblouissante, j'entreouvre les yeux et quel ne fut pas mon ahurissement, je me trouvai devant un splendide palais aux fenêtres resplendissantes de lumière, dorures partout. Inutile de faire une description. En lettres d'or sur l'enseigne :

Paradis.

Devant le portail, style roman, je repérai le vénérable Saint Pierre, grande robe blanche, barbe de fleuve, son auréole du dimanche placée sur l'occiput, entouré de tout un état-major de personnages bibliques.

Il me vit et parla :

— D'où es-tu ?

— Des Woëttes, commune d'Ormont-dessous, canton de Vaud.

— Je connais, dit-il d'un air entendu et sa blanche dextre caressa sa noble barbe.

— As-tu fait ton service militaire ?

Je joignis vivement les talons.

— Oui, mon colo... hem, oui monseigneur, dans les fusiliers.

— C'est bien, brave Ormonnens, quand as-tu passé l'école militaire ?

— En 79, à Genève, 3e détachement, capitaine instructeur Kuntz, d'Orbe, puisque je suis né en 59.


— Ah ! tu es de 59 ! Il fallait le dire tout de suite, bêta. Ce sont tous de bons bougres, les 59. Admis illico. Il tira son calepin en or et m'inscrivit. Puis se tournant vers l'entrée de l'édifice divin, il cria : Seconde porte à droite, 3e couloir à gauche, chambre 118, et se retournant vers moi, commanda : Rompez !

... Et d'un grand coup de pied au derrière, il me lança dans la cage de l'ascenseur. C'était charmant.

Là-dessus, je me réveillai.

Ed. Og.

L'ARTICLE NECROLOGIQUE

 HUT ! monsieur Gindroz, je ne voudrais pas que mon mari l'apprenne comme ça brusquement, il n'est pas encore assez bien pour supporter un tel choc.

M. Gindroz, qui avait la voix puissante et sonore, mit la sourdine, et la conversation ne fut plus qu'un chuchotis, mais, de l'autre côté de la paroi, le convalescent avait saisi le principal... Mort, son ami Marquerat, son vieux compagnon, fauché en pleine vigueur avant même d'avoir soixante ans... Il était venu hier, il s'était assis là, sur cette chaise, il avait fait des projets pour le moment où son ami serait sur pied, il avait parlé des élections toutes proches, du fils Henriaud, qui avait l'air de se poser comme candidat au conseil communal...

Le convalescent entendait encore le son de sa voix, il voyait ce tic qui forçait de temps en temps son ami à lever les sourcils et à arrondir les yeux comme pour un prodigieux étonnement... Un homme musclé, robuste, étincelant de santé... Mort ! Etendu sans mouvement dans une chambre avec des fleurs autour de lui... Allons donc !...

Mais oui, il avait bien entendu... Une embolie, l'affaire de deux secondes... Et lui-même, Philippe Riverchon, qui sortait d'une dangereuse maladie, était en train de se guérir, reprenait goût à la vie, au soleil, et aux bons petits plats...

M. Riverchon, au lieu de ressentir un grand chagrin comme cela se devait, fut surpris de se sentir content, non certes parce que ce pauvre Marquerat était mort, mais de ce que lui-même était bien vivant. Un moment, il se délecta à cette pensée, puis le chagrin reprit le dessus... Ce pauvre Marquerat, si joyeux, si bon compagnon, qu'on avait tant de plaisir à rencontrer à midi moins le quart quand il sortait du café Ducret où il prenait l'apéritif, ou le soir au parc où il promenait ses petits-enfants... Bon type, complaisant, comme pas un, toujours gai... C'est vrai que tout lui avait réussi dans la vie : son commerce, son mariage, le mariage de ses enfants... Son tailleur lui réussissait toujours ses vestons, et sa bonne lui cirait toujours ses